

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
JUN 2020 MÉTROPOLE

m Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin municipal (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

2

MOBILITÉ

La bicyclette, petite reine au royaume du déconfinement

4

LAB'O

Des startups réactives pendant la crise

4

PARC DE LOIRE

De la base de loisirs au parc naturel urbain



Peu onéreux, non polluant, respectueux de la distanciation, le vélo apparaît comme la solution idéale pour recommencer à circuler et participer à la reprise d'activité en centre-ville et dans la métropole. Détails des mesures mises en place pour inciter à enfourcher la bicyclette.

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

La bicyclette, petite reine au royaume du déconfinement

MOBILITÉ

Peu onéreux, non polluant, respectueux de la distanciation, le vélo apparaît comme la solution idéale pour recommencer à circuler et participer à la reprise d'activité en centre-ville et dans la Métropole. Détails des mesures mises en place pour inciter à enfourcher la bicyclette.

CIRCULER

On appelle cela de l'urbanisme tactique : des aménagements temporaires qui utilisent du mobilier léger, peu coûteux, facile et rapide à installer, destinés à modifier l'aménagement d'une rue, d'une intersection ou d'un espace public. À Orléans et à l'échelle de la métropole, en lien avec les associations d'usagers, le maillage existant se voit ainsi complété pour inciter à la pratique du vélo, et pour faciliter et sécuriser cette dernière. Les premiers aménagements de ce type sont visibles à Orléans, du pont George-V aux mails.

→ LA VOIE ROYALE

Les voies ouest du **pont George-V** (soit le sens nord-sud) et de la **rue Royale** sont fermées à la circulation automobile et dédiées aux cyclistes. Une nouvelle voie...royale de 730 mètres, balisée et sécurisée.

→ LES MAILS

Depuis le 4 juin, l'aménagement de couloirs partagés entre bus et cyclistes sur les **boulevards Jaurès, Rocheplatte et Verdun est en cours.**

→ LES AXES À FORTE CIRCULATION

En cours depuis le 8 juin : prolongation des bandes et pistes cyclables de la **rue É.-Zola** jusqu'au **boulevard Victor-Hugo** (cimetière) et création de couloirs partagés entre bus et vélos, **rue Albert-1^{er}.**

→ ET APRÈS ?

Un comité de suivi sera mis en place dans le courant du mois de juin. Il regroupe élus, commerçants et associations d'usagers. Il permettra de décider s'il convient ou non de pérenniser ces aménagements, pour l'instant provisoires, en centre-ville, ou d'en imaginer de nouveaux.

En outre, une réflexion plus large est en cours, à l'échelle de la métropole, pour entreprendre un véritable maillage, notamment via la création d'axes est-ouest et nord-sud. Une liaison sera aussi aménagée entre les gares d'Orléans et des Aubrais d'ici l'été.



STATIONNER

→ ARCEAUX ET BARRIÈRES

Création de sept zones de stationnement temporaires à Orléans :

- **Cinq zones avec des barrières positionnées en étoile** : place de l'Étape, place de Loire, place du Martroi, place Sainte-Croix et place De-Gaulle.
- **Une zone de stationnement longitudinal**, toujours avec des barrières, le long du Conservatoire, entre les places Louis-XI et de la République.
- **Une zone faite de racks** (ou râteliers à vélos), au nord de la rue Royale, à l'intersection avec la place du Martroi.

Ces solutions viennent s'ajouter aux 2 700 arceaux et places sous abris à vélos à travers la ville, 5 300 à l'échelle de la métropole.



Carte des itinéraires cyclables

Saviez-vous que pas moins de 438 km d'aménagements cyclables sillonnent la métropole ? Une carte qui les recense, associés à plein d'informations utiles comme la liste des stations Vélo +, vient

d'être éditée par Orléans Métropole. Tirée à 20 000 exemplaires, elle sera à partir de ce mois-ci disponible gratuitement à l'Office du tourisme, dans les mairies des communes de la métropole (ainsi que dans les mairies de proximité à Orléans), auprès de Keolis, dans les hôtels, au parc floral de La Source, auprès des vélocistes, aux Halles-Châtelet, dans les restaurants en bord de Loire, etc.



RÉPARER

→ REMISE EN SELLE DE SA MONTURE

L'opération « Coup de pouce vélo » offre une aide de l'État de 50€ à ceux qui auraient besoin de petites réparations sur leur monture avant de remonter en selle (changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur...). Pour en profiter, il suffit de vous rendre chez un des réparateurs ou ateliers d'auto-réparation référencés, à retrouver sur le site www.coupdepoucevelo.fr, rubrique « Je suis un particulier », « Je souhaite réparer mon vélo ». À Orléans, cinq enseignes et associations sont partenaires de l'opération, quinze en tout dans la Métropole.

→ SUR LES MARCHÉS D'ORLÉANS

Des stands Orléans Métropole, animés par l'association 1-Terre-Actions et la régie de quartier Respire, proposeront des aides à la « remise en selle » : conseils sur les déplacements à vélo (itinéraires, sécurité, organisation...), petites réparations, vérification des équipements de sécurité...

Martroi (tous les vendredis du 5 juin au 10 juillet de 12h à 15h),
Argonne (les vendredis 5 et 12 juin de 8h30 à 11h),
La Source (les jeudis 18 et 25 juin de 8h30 à 11h) et
Blossières (les mardis 30 juin et 7 juillet de 8h30 à 11h30).
D'autres seront prochainement organisés dans la Métropole.

ACHETER ET LOUER UN VÉLO

→ ACHAT D'UN VÉLO NEUF

Pour ceux qui souhaitent investir dans un vélo à assistance électrique, **Orléans Métropole propose une aide à l'achat de 25% du coût total du deux-roues**, plafonnée à 300€, pour toutes les personnes dont le quotient familial CAF est inférieur à 2 000€/mois (près de la moitié des habitants de la métropole sont concernés). Cette participation se présente sous la forme de « chèques VAE », à faire valoir auprès des vélocistes partenaires de l'opération. Dossier et liste des vendeurs partenaires à retrouver sur www.orleans-metropole.fr

→ ACHAT D'UN VÉLO D'OCCASION

Sur les marchés d'Orléans, des stands Orléans Métropole, animés par l'association 1-Terre-Actions et la régie de quartier Respire, proposent la vente de vélos d'occasion :

- Martroi : tous les vendredis, du 5 juin au 10 juillet, 12h à 15h,
- Argonne : les vendredis 5 et 12 juin, 8h30 à 11h,
- La Source : les jeudis 18 et 25 juin, 8h30 à 11h,
- Blossières les mardis 30 juin et 7 juillet, 8h30 à 11h30),

→ LOCATION D'UN VÉLO

Vélo Tao : service de location de vélo qui permet de disposer d'un vélo à assistance électrique, en location longue durée, pour quelques mois ou pour une année (trois formules d'abonnement).

Vélo + : 360 vélos répartis dans 35 stations et disponibles 24h/24 et 7j/7, en libre-service, qui permettent d'effectuer des trajets de courte distance (les 30 premières minutes sont gratuites).



De la base de loisirs au parc naturel urbain...

PARC DE LOIRE

Orléans Métropole poursuit les travaux d'aménagement du projet « Parc de Loire », incluant la base de loisirs de l'île Charlemagne. Un parc naturel urbain, articulé autour de l'équilibre entre la nature, le paysage et les loisirs.

Classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, zone Natura 2000, le projet Parc de Loire s'étend sur 340 hectares, comprenant notamment la pointe ouest, matérialisée par la Levée des Capucins, le Rio, l'île de Corse, la base de loisirs de l'île Charlemagne... Son aménagement s'articule autour de deux grands principes : la protection et la valorisation de l'environnement, ainsi que le maintien et le développement des loisirs. Les travaux d'aménagement de ce « parc sport et nature métropolitain », qui avaient débuté en octobre, ont été relancés fin avril. Il s'agit notamment des opérations d'enrochement et la plantation des roselières, sur le plan d'eau de plaisance, ces dernières ayant vocation à épurer l'eau de manière naturelle et en continu, grâce à la filtration ou phyto-épuration par les plantes, renforcer les berges, diversifier l'habitat animal et valoriser les paysages. La première étape, qui concerne la partie ouest du site, vient de se terminer, mi-juin, et la seconde, à l'est, débutera au terme de la saison estivale. Les opérations d'embellissement de la plage, de création d'un cheminement en bois pour faciliter l'accès à tous les

340 ha
d'espace naturel
bercé par la Loire

75 ha
de plan d'eau

196 ha
de site Natura 2000

80 ha
de Zone naturelle
d'intérêt écologique,
faunistique et floristique

publics et d'une placette végétalisée, sont de leur côté, modification du calendrier oblige, reportées à la rentrée, afin de ne pas pénaliser les utilisateurs durant l'été. Quant au remplacement des tables, bancs et arceaux à vélo existants, il pourra, lui, être réalisé en plein cœur de la belle saison. À noter qu'une dizaine de moutons d'Ouessant s'apprêtent à prendre leurs quartiers sur la grande prairie, désormais clôturée, située aux abords des étangs de pêche, qu'ils entretiendront donc de manière naturelle. Mais que les adeptes du farniente et des activités nautiques, les amoureux du jogging et les sportifs en herbe se rassurent ! À partir du 15 juin, plage, bassin, agrès sportifs, terrains de sport (beach-volley, basket...), boucles de running et aires de jeux pour enfants sont de nouveau ouverts au public. Attention ! La baignade, qui reste soumise à l'accord de l'ARS (Agence régionale de santé) en fonction de la qualité de l'eau, ne sera surveillée qu'à partir du 1^{er} juillet. ■

Réouverture du Léo Parc Aventure

Une bonne nouvelle pour les jeunes intrépides et les amateurs de sensations fortes ! Le Léo Parc Aventure, incontournable spot d'accrobranche au cœur du site, a rouvert ses portes le 21 mai, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Il en va de même pour toutes les activités qui y sont proposées : paintball et laser game en forêt (sur réservation). www.leo-parc-aventure.fr

COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES DES PÉPINIÈRES

Afin d'aider les entreprises installées au sein de ses pépinières et de l'accélérateur d'innovation, le LAB'O Village by CA Orléans, Orléans Métropole a décidé d'exonérer les résidents de leurs loyers pour le 2^e trimestre 2020. Les forfaits pour les services (standard, affranchissement, courrier, etc.) s'élevant à 86€ par mois ainsi que les provisions pour charges (électricité, chauffage, parking...) sont également suspendus pour la même période, du 1^{er} avril au 30 juin. Une aide précieuse qui, en complément du dispositif national mis en place par le gouvernement, contribue à soutenir les entreprises qui subissent fortement la crise liée à l'épidémie de Covid-19 depuis plusieurs semaines. ■

FABIENNE BONVOISIN

Comment le LAB'O traverse-t-il la crise ?

Depuis le début de la crise liée à l'épidémie de Covid-19, la plupart des startups du LAB'O Village by CA Orléans ont naturellement adopté le télétravail. Et quelques-uns ont boosté leur développement en devenant des maillons de la chaîne utile pendant cette période complexe.

« *L'essence même d'une startup c'est d'être agile, quelle que soit la situation*, explique Marine Charrier, cofondatrice de Poly to Poly, spécialiste des polymères recyclés. *Nous avons même accéléré notre développement, maintenu nos recrutements et accueilli cinq nouveaux collaborateurs à distance.* » Durant la crise, l'équipe a aussi développé de nouveaux partenariats, travaillé sur le lancement prochain de son application de collecte de déchets et préparé un programme d'intelligence artificielle sur les polymères. Bref, pour cette startup promise à un bel avenir, le rythme imposé par le confinement fut une aubaine !

Les entreprises innovantes dans la e-santé ont aussi fait preuve d'une grande réactivité. Fedmind a lancé l'application Confiplanning, pour un programme dédié aux contraintes du confinement. Alter Ego développe des programmes d'éveil musculaire et de relaxation spécifiques à la reprise d'activité en entreprise. PSASS mène, avec Janasense, une étude sur le sommeil des Français pendant le confinement. Ces résultats devraient porter un bel éclairage sur l'activité des startups orléanaises.

L'équipe de l'Industry Lab, accompagnée d'OVL et du Cresitt industrie, s'est également fortement mobilisée pour trouver des solutions à son niveau à cette crise sanitaire. Elle a ainsi prototypé et produit des visières au profit du CHRO. ■

FABIENNE BONVOISIN



Directeur de publication : O. Carré • Directeur de rédaction : J. Goepfert • Coordination : A. di Tommaso • Rédaction : Armelle di Tommaso, Michaël Simon et Fabienne Bonvoisin • Maquette : L. Scipion • Photos : J. Puyo, J. Grelet • Impression : SIEP - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 2553-7814 • Dépôt légal à parution • Publication d'Orléans Métropole : Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - www.orleans-metropole.fr